

Commission administrative paritaire du corps des chefs de travaux d'art

Compte rendu des avis émis lors de la CAP du 26 février 2020

Le point à l'ordre du jour était le suivant :

- Avancements au choix au grade de chef de travaux d'art principal, au titre de l'année 2020

1. Avancement au choix au grade de chef de travaux d'art principal, au titre de l'année 2020 :

La CAP émet un avis favorable à l'avancement au choix au grade de chef de travaux d'art principal, au titre de l'année 2020, de :

Nom - Prénom	Affectation actuelle
JULIER Irène	EP – musée du Louvre (DGP)
RIVOALEN Corinne	SCN – mobilier national (DGCA)
SICRE Jacques	EP – B.n.F. (DGMIC)

Les avis émis par la CAP des chefs de travaux d'art constituent un acte préparatoire à la décision du ministre de la Culture.

**Service des ressources humaines
Sous-direction des métiers et des carrières**

Bureau de la filière technique et des métiers d'art
Gestionnaires du corps : Nathalie ADAMCZYK – Véronique DARTIGUELONGUE